

## Journée d'Etude Régionale CREAI

Organisée par le groupe régional en protection de l'enfance et ouverte à l'ensemble des professionnels du secteur social et médico-social

# *Intervenir au domicile en travail social et médico-social : enjeux et postures*

Avec l'intervention de **Stéphane LEON**, Assistant de Service Social, titulaire d'un Master II en Sociologie-Anthropologie et d'un DEIS, formateur en travail social et chargé de cours à l'Université F. Rabelais de Tours

Sous l'impulsion des politiques publiques, parfois des personnes elles-mêmes, des logiques financières et à partir de l'évolution des pratiques, le domicile des personnes accompagnées s'est institué progressivement comme l'un des lieux privilégiés des pratiques d'accompagnement.

L'offre de service s'est ainsi diversifiée (Aemo, Aed, Aep, Spad, Sessad, Savs, Samsah, Saad, Ssiad, etc.) mettant en perspective les enjeux de cette pratique singulière, que traduit un vocabulaire spécifique : habitat-habiter, espaces intimes-(semi)public-(semi)privé, territoires, dedans-dehors, frontières, co-des interculturels, position des corps, rapports « de force », etc.

Par ailleurs, l'intervention, la rencontre, l'accompagnement, le travail, au domicile, sous-tendent des pratiques spécifiques, construites entre autres sur la base de représentations et induisant des postures singulières.

Il s'agit donc d'appréhender une pluridisciplinarité d'interventions et de rendre davantage lisible ce qui relève de l'intime, du singulier, du « caché », du complexe. Il s'agit également de mettre en relief les avantages et les inconvénients d'une telle approche, entre relation privilégiée, observation fine, déplacement des regards et intrusion, voire contrôle social.

Si l'intervention plénière permettra de problématiser et de conceptualiser cette thématique, les ateliers interdisciplinaires et pluriprofessionnels organisés l'après-midi mettront en relief les différences et la complémentarité des pratiques.

# **Mardi 20 Novembre 2018**

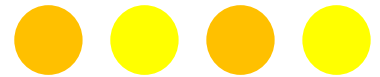
## **de 8h45 à 16h45 au CREAI, à Orléans**

*Journée régionale  
organisée en  
collaboration avec  
le groupe régional CREAI  
en protection de  
l'enfance.*



35 avenue de Paris  
45000 ORLEANS  
Tél. : 02 38 74 56 00  
c.lecomte@creai-centre.asso.fr  
b.gaillard@creai-centre.asso.fr

**CREAI Centre - Val de Loire**



# *Programme de la journée*

## *du 20 novembre 2018*

**8H45 : Accueil-café-rencontres**

**9h30 : Ouverture de la journée et introduction de la thématique :**

*Séverine Demoustier, Directrice, CREAI Centre-Val de Loire*

*Christophe Lecomte, Conseiller technique, CREAI Centre-Val de Loire*

**9h45 : Intervention de Stéphane Léon**

« La « visite à domicile » n'est pas qu'un simple acte professionnel. Cette démarche est à resituer notamment dans un champ professionnel plus vaste où les valeurs et les visées émancipatrices sont questionnées par la rationalisation des moyens, ce qui impacte la posture professionnelle.

Si l'intervention au domicile des personnes s'inscrit dans la continuité d'une pratique, elle est également interrogée par l'évolution des valeurs de la société où la protection de la vie privée est essentielle. Dès lors, on peut constater que cette démarche est de plus en plus utilisée, là où un arsenal législatif protège de l'intrusion.

Outre la protection de l'enfance, où il est historiquement inscrit, cet acte est aujourd'hui le quotidien de bon nombre de professionnels dans le domaine du soin, du maintien et de l'aide à domicile. Ceci renvoie l'ensemble des acteurs vers différentes questions en matière de posture, d'implication et de distance vis-à-vis de la personne, du patient, du citoyen...

On perçoit derrière ces évolutions que le système, dans son ensemble, encourage le secteur du travail social à aller vers davantage d'intervention au domicile (multiplicité des dispositifs). Ceci est-il lié à la limitation des coûts engagés ? Pour autant, le domicile ne demeure-t-il pas le lieu où naît et se construit la dynamique familiale, où il faut aménager le quotidien du patient ?

Dès lors, les professionnels se confrontent à différentes formes de réalités, où l'intervention au domicile devient une pratique qui nécessite une finesse de posture et une réflexion quant à son positionnement. En effet, pénétrer au sein du lieu de vie, c'est faire effraction. Dès lors, les représentations du professionnel viennent se confronter à l'histoire et à la construction de l'individu visité, de la famille qui a fabriqué son fonctionnement, obligeant à beaucoup de dextérité et de souplesse pour rester objectif tout en remplissant la mission éducative ou de soin pour laquelle le professionnel est mandaté.

De la définition du lieu de la rencontre (autour de la table, sur le fauteuil, dans la cuisine, au salon en passant par la terrasse...), chaque choix engage la continuité du travail, ce qui implique également une réflexion autour du respect de la vie privée tout en devant répondre à l'injonction qui est à l'origine de l'intervention.

***Différents exemples permettront d'illustrer ce phénomène, agrémentés par des échanges avec le public.***

Intervenir au domicile est donc un acte professionnel qui illustre parfaitement la réalité que traverse le secteur du travail social aujourd'hui, entre haute technicité nécessaire, respect d'autrui et injonction institutionnelle ».

**12H30 : Repas sur place**

**14h00 : Ateliers animés par des binômes du groupe régional et supervisés par Stéphane Léon**

Les ateliers inter-disciplinaires et pluri-professionnels organisés l'après-midi mettront en relief les différences et la complémentarité des pratiques à partir d'échanges et de débats.

Ils doivent également permettre d'articuler l'intervention de la matinée avec les pratiques quotidiennes des professionnels au domicile des personnes accompagnées.

**16h00 : Bilan** de la journée par Stéphane Léon et clôture à 16H45